

“J’arrive à la retraite et on me jette”

Propos recueillis par Florent LOUISE

Entretien avec M.X., 54 ans, Algérien. Sa femme et ses trois enfants vivent en Algérie, lui vit en France, dans un foyer à Grenoble.

Ecart d’Identité : En quelle année et à quel âge êtes-vous arrivé en France ?

M.X. : Je suis arrivé en France en Janvier 1963, à l’âge de 22 ans. J’étais marié, j’avais un enfant.

E.d’I. : *Quel était alors votre projet ?*

M.X. : Au moment de l’indépendance de l’Algérie, il n’y avait rien en Algérie, alors je suis venu pour chercher du travail. J’ai travaillé de 1963 jusqu’à maintenant.

E.d’I. : *Comment cela s’est passé quand vous êtes arrivé ?*

M.X. : J’ai trouvé tout de suite du travail. Quand je suis arrivé en 1963, j’avais des propositions d’embauche deux ou trois fois par jour. De 1963 jusqu’en 1971, après, ça a diminué un petit peu.

E.d’I. : *Dans quel métier travailliez-vous ?*

M.X. : Comme peintre en bâtiment. J’étais toujours à Grenoble mais en déplacement la plupart du temps. J’étais au foyer place Berriat et ils l’ont démolé et construit celui de l’ODTI (1). Depuis 1977, je suis là.

E.d’I. : *Vous avez toujours eu du travail ?*

M.X. : J’ai travaillé jusqu’en 1984. J’ai eu un gros accident du travail. Avant, des fois, je tombais un peu malade, j’étais fatigué. Je prenais quinze jours et puis je reprenais le travail. Et depuis 1984, vraiment j’ai diminué la santé à cause de l’accident.

E.d’I. : *Comment est-ce arrivé cet accident du travail ?*

M.X. : Je me rappelle, en 1984, j’étais parti en Algérie en vacances. Je suis rentré au mois de Janvier. J’ai commencé le 1er janvier 1984 et le 9 Janvier j’ai eu l’accident. On travaillait sur une passerelle, et puis là il y a l’échafaudage, et puis il pleuvait, il neigeait, et alors je suis tombé sur le dos. Je suis resté 18 mois en accident du travail et après, le contrôle médical m’a dit que je devais reprendre le travail alors j’ai essayé.

E.d’I. : *Vous êtes resté 18 mois en accident du travail et ensuite vous avez repris chez le même employeur ?*

M.X. : Pendant un an, j’ai travaillé normalement, j’ai rien senti à

la colonne vertébrale. Et puis dans un coup, en forçant, ça m’a coincé la colonne. J’ai passé des radios, j’ai fait des examens, et on m’a dit que j’avais les côtes abîmées à cause de l’accident. J’ai arrêté pendant deux ans.

E.d’I. : *Avez-vous eu d’autres problèmes de santé ?*

M.X. : J’ai eu le premier accident du travail en 1984, en 1987 à nouveau bloqué, toujours en accident du travail, et en 1988 à nouveau.

E.d’I. : *En 1987, c’était un nouvel accident du travail ou les suites du premier ?*

M.X. : Non, c’était sur le chantier, le patron l’a compté en accident du travail. C’est le médecin qui m’a fait sauter tout le machin de la sécurité sociale, l’accident du travail.

E.d’I. : *Quelle aide, quels soins avez-vous eu ?*

M.X. : Je suis resté dans ma chambre comme je suis. J’étais tout seul, il y avait pas un gars qui me faisait à manger ou qui allait me chercher les commissions, et le kiné venait dans ma chambre, et l’infirmière qui me faisait les piqûres aussi elle venait dans ma chambre. J’ai dit au docteur de m’envoyer en maison de repos à l’hôpital et il m’a dit “on va voir”. Il a téléphoné au contrôle médical, il a dit j’ai un malade, c’est un accident du travail. Et il a dit, j’ai un malade, il est très fatigué, on l’envoie en maison de repos à St Hilaire, et j’étais en accident du travail mais il m’a envoyé comme en maladie. Je me rappelle, je suis rentré le 17 Janvier 1987, et le 18 Janvier je reçois la lettre recommandée comme quoi je ne suis pas en accident du travail mais en maladie, ce jour-là j’étais pas d’accord.

E.d’I. : *Vous voulez dire qu’en 1987 pour vous c’était un nouvel accident du travail et que cela a compté en arrêt maladie ?*

M.X. : Il m’envoie en maison de repos en maladie, c’est pas l’accident du travail. J’ai été voir l’assistante sociale en maison de repos. Je lui ai dit “Madame, regardez les papiers, c’est l’accident du travail ou la maladie ?” Elle m’a dit que c’était l’accident du travail et quand j’ai présenté les papiers à la sécurité sociale, ils m’ont dit que je n’étais pas en accident du travail. Ils m’ont coupé

la paye pendant six mois, je n'ai pas touché un centime. Et le médecin, pendant six mois il a fait bloquer ma paye. Une fois, j'ai été chez lui et je lui ai dit "Monsieur, vous me faites passer à l'expertise" et il m'a dit d'attendre. Je lui ai dit "Comment je vais attendre ? Comment je vais vivre ? Il y a ma femme, mes enfants que j'élève, ma mère, et qui va nourrir tout ça ?" Trois jours après, il m'a envoyé à Lyon. Il a fait exprès. Moi j'avais même pas un centime pour payer le voyage, et je ne connaissais même pas. Quand je suis allé à Lyon, l'expert ne m'a même pas ausculté, j'ai attendu comme un con dans la salle d'attente. Quand il est venu, il a retourné les papiers, il ne m'a même pas fait déshabiller, il ne m'a pas même pas fait passer de visite et il m'a dit "C'est bon, tu peux y aller". Deux jours après, il m'envoie un papier, vous n'êtes pas en accident du travail, vous êtes en maladie. Ils n'ont pas reconnu l'accident du travail à cause de ça et c'est le médecin qui m'a baisé la vie, et moi j'avais toutes les radios, tous les papiers, il y a rien à faire, c'est toujours la maladie. Comme ça je paye le docteur, la pharmacie et la maison de repos de ma poche.

E.d'I. : Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis l'accident du travail ?

M.X. : Je suis passé à la COTOREP. Le monsieur m'a dit qu'il ne fallait pas forcer et il a fait une lettre pour le patron pour que je travaille mais moins dur. Je fais toujours attention.

E.d'I. : Quels liens aviez-vous avec votre famille ? Est-ce que l'accident a changé vos relations avec votre famille ?

M.X. : C'est pas comme avant. Avant, quand j'étais en pleine santé, je travaillais, je rentrais toutes les années en vacances quand je travaillais. Maintenant je suis malade, toujours, ils pensent que je suis malade la mère, les gosses et ma femme.

E.d'I. : Est-ce que vous pensiez retourner en Algérie vivre avec votre famille ?

M.X. : Oui, j'espère tout le temps. Je ne peux pas dire que je vais rester toute ma vie ici, c'est pas mon pays.

E.d'I. : Est-ce que l'accident du travail a changé ce projet ?

M.X. : Par exemple, comme je suis handicapé, j'ai des droits ici en France, je ne peux pas rentrer en Algérie et demander des droits, pour la solidarité l'Algérie c'est rien du tout. Ma place, c'est là, en France, c'est pas en Algérie. Ça fait 32, 33 ans que je suis ici en France. En Algérie, je n'y ai même pas travaillé un jour, comment ils vont reconnaître la maladie, l'accident ? Là-bas je n'ai rien du tout, ni sécurité sociale, ni chômage, ni allocation familiale, c'est rien du tout quand je suis là-bas, c'est comme un étranger qui rentre en France. S'il n'y avait pas eu l'accident du travail, si j'étais en bonne santé, je serais à dix ans de la retraite. Si je rentre définitivement chez moi, je continue à travailler là-bas. Un jour ou l'autre, il faut que je rentre. Celui qui n'a pas de santé, comment il rentre chez lui ? C'est ça le problème. Ta femme et tes gosses ils ne te donnent pas à manger. Je ne peux pas abandonner mes droits et rentrer là-bas, il y a ma femme, ma mère et tout à la maison, c'est ça le problème. Moi, qu'il me donne l'argent, c'est rien, c'est la santé qui compte, et après le reste, c'est le travail. C'est ces deux choses là qui comptent, la santé et le travail.

E.d'I. : La famille aussi semble importante...

M.X. : Oui, la famille avant tout les gosses, la femme et la mère. Il faut partager la vie quand même avec eux. Je ne peux pas abandonner toute la famille quand même. La première c'est la mère, la deuxième c'est les gosses et la femme. Je n'ai même pas travaillé un jour en Algérie. J'ai des problèmes avec l'assistante sociale à cause de mon dossier. Elle m'a dit "Pourquoi tu ne rentres pas chez toi en Algérie ?" J'ai dit quoi ? Je rentre en Algérie chez moi, comme ça, handicapé. Toute ma vie je l'ai passée en France. J'ai un droit comme les Français, pareil. Les Français travaillent, moi aussi. Je paye l'assurance, les impôts, alors je veux l'Assedic, tout. Je paye comme les Français et vous me dites de rentrer en Algérie ?! Vous prenez les gens pour des cons ?!

E.d'I. : Comment voyez-vous votre vie maintenant ?

M.X. : Si je règle mes affaires, l'invalidité, la retraite, je rentre chez moi. Pourquoi je resterais ici ? Je viens pour travailler, c'est pas pour... Un jour ou l'autre, il faut que je rentre, que ce soit la retraite, la maladie ou la mort, chacun dans son pays quoi... Avec quoi je rentre chez moi ? Quand je suis venu ici, j'étais jeune, avec la santé, je travaillais. Maintenant j'arrive à la retraite et on me jette comme un con. ■

(1) Office Dauphinois des Travailleurs Immigrés